

## AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Article L 2121-10 du CGCT*

Le Conseil Municipal de la commune de BOFFRES se réunira à la mairie  
le **mardi 30 janvier 2024** à 19h00 en session ordinaire.

### Ordre du jour

- 1- *Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023*
- 2- *DELEGATIONS du Maire*
- 3- *Subvention au collège Pierre Delarbre à Vernoux année scolaire 2022-2023*
- 4- *Participation de la commune au risque prévoyance pour les agents de la commune : mise à jour de la délibération n°16-2019*
- 5- *Convention de veille et de stratégie foncière entre la commune, la CCRC et EPORA pour préparer la stratégie foncière pour l'acquisition des biens immobiliers « Hilaire »*
- 6- *Convention Association Tremplin Environnement et Insertion : année 2024 pour 4 semaines d'intervention (tarif à la semaine : 2 890 € pour le débroussaillage et 2 950 € pour la maçonnerie).*
- 7- *Validation du protocole transactionnel entre la Mairie et les consorts INGIGNOLI/MONNET*
- 8- *Mise à jour des commissions et délégations des conseillers municipaux : mise à jour des délibérations*
- 9- *Actualisation de la délibération 20-023 du 06/07/2020 : indemnités des élus*
- 10- **Questions diverses :**
  - *Recensement de la population 2024*
  - *Distribution du Balfredo*
  - *Constitution de la commission « espace jeunesse et loisir »*
  - *CCAS*
  - *Avancement de la commission cantine*
  - *Pénurie d'assistante maternelles sur la commune*
  - *Point CCRC : bureau délocalisé du 12 mars, présentation d'H2O, ...*

Fait à BOFFRES, le 23 janvier 2024

M. Le Maire,  
Hubert JUGE

